

# TOURNOI JEUNE « BUGATTI KIDS»

**14 et 15 juin 2025**

Gymnase Atalante, 2 rue Elisabeth Juneck 67120 Molsheim

Numéro d'autorisation : en cours

## Règlement Particulier

### Article 1 : Joueurs concernés

- Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ces éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.
- Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, ou avec sa fédération nationale affiliée BWF, et être en possession de sa licence le jour du tirage au sort. Le tournoi est ouvert aux joueurs jeunes, de poussins à cadets. Les minibads sont acceptés et devront s'inscrire dans les tableaux poussins.

### Article 2 : Série et tableaux

- Les tableaux proposés sont le simple et le double. Chaque joueur peut s'inscrire dans deux tableaux, le panachage entre simple et double est permis, que ce soit en catégorie d'âge ou en série.
- Les tableaux de benjamin à junior seront répartis dans deux séries, les tableaux poussins uniquement en série promotion :
  - Série **promotion** : de D7 à NC (de benjamin à junior, les poussins ne sont pas concernés par le classement) ;
  - Série **honneur** : de R6 à R4 (de benjamin à junior).
- Les D7 sont autorisés à s'inscrire en série **honneur**. Les minibads sont autorisés à s'inscrire dans la série poussin. Les sur classements d'une catégorie d'âge sont autorisés.
- Si une série comprend moins de 4 joueurs, les séries honneurs et promotion pourront être fusionnées. Si un tableau comprend moins de 4 joueurs, le tableau sera annulé.

### Article 3 : Mode de compétition

- Le mode de compétition retenu est la poule pour la 1ère phase avec 2 sortants par poules (sauf poule unique) et l'élimination directe pour la phase finale. Dans la mesure du possible, la phase de poule sera réalisée en poule de 4 ou plus. Un match pour la troisième place sera systématiquement réalisé pour la phase finale.
- Pour toutes les séries poussin, le filet sera maintenu à la hauteur « adulte » et le couloir de fond de terrain sera considéré faute pendant toute la durée des matchs.

### Article 3 : Inscriptions

- Les inscriptions seront exclusivement enregistrées via Badnet (<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=28751>)
- Tout autre mode d'inscription, papier, mail, téléphone, sera **refusé**. Le montant des inscriptions est fixé à 14€ pour un tableau et à 17€ pour deux tableaux. Le paiement se fera exclusivement sur place lors de votre pointage. Les modes de paiement acceptés sont :
  - a. Carte Bleu (à privilégier) :
  - b. Espèce.

**Le paiement par chèque n'est pas autorisé.**

### Article 4 : Déroulement de la compétition

- Ouverture des inscriptions le 01 mars 2025. La date limite des inscriptions est fixée au 29 mai 2025 23h59
- La date de prise en compte du CPPH est le 30 mai 2025, le tirage au sort aura lieu le 09 juin 2025
- Le tournoi est limité à 100 joueurs le samedi et 80 le dimanche. Au-delà de ce nombre les inscriptions supplémentaires seront placées en liste d'attente Les inscriptions sont prises dans l'ordre des réceptions. Pour les doubles cela sera la date d'inscription du deuxième de la paire qui sera prise en compte.
- Nous débuterons le samedi 14 juin 2025 à partir de 8h30 jusqu'à 21h00 environ par les matchs de simple homme et dame jusqu'aux finales. Les matchs de Doubles Hommes et Dames se joueront le dimanche 15 juin 2025 entre 8h30 et 17h30 environ (Horaires données à titre indicatif).

- Les matches se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.
- La compétition sera gérée par Badnet.
- Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort fixée au 09 juin 2025 . Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton par tout moyen (adresse postale : 13 Rue Jean Moulin 54510 Tomblaine ou adresse mail : [valerie.sabigno@lgebad.com](mailto:valerie.sabigno@lgebad.com)) prouvant la date de réception.
- Le Juge-arbitre de la compétition est M. Jean-François FERTINEL Ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements. Le GEO est Mme Helen Beyer.
- Les horaires diffusés pendant la compétition le sont à titre indicatif. Tout joueur doit être présent dans la salle 45 minutes avant l'horaire prévisionnel de son premier match. Le premier match de chaque joueur ayant pointé pourra être en avance par rapport à l'heure officiel de l'échéancier. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Le représentant de tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge arbitre et à la table de marque.
- Le temps minimum de récupération entre les matches est de 20 minutes.
- Le temps de prise de contact avec le terrain est de 3 minutes dès l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.
- Tout volant touchant au plafond, à la structure (filin, panneau basket, etc.) de celui - au-dessus du terrain est considéré comme let au service au maximum deux fois de suite puis faute, et faute en jeu.
- Les matches sont majoritairement auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge arbitre pour demander un arbitre. Le Juge-arbitre accédera à cette demande seulement s'il le juge nécessaire et si un arbitre est disponible. Les finales pourront être arbitrées.

#### **Article 5 : Divers**

- Les vainqueurs et finalistes de chaque catégorie seront récompensés par des médailles et des bons d'achat chez notre partenaire LardeSport.
- Une tenue de Badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.
- Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'inscriptions mal saisies seront supportées par les joueurs en cause.
- Les volants sont à la charge des joueurs à part égale pour chaque match. Ils seront fournis pour les finales. En cas de litige, le volant officiel – RSL DTL 82 – sera utilisé. Il sera en vente dans la salle.
- Le représentant du joueur devra se présenter à la table de pointage située à l'entrée du gymnase dès son arrivée dans la salle et ce pour chaque jour de la compétition.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et un nombre suffisant de volants (sauf pour la finale). Un joueur n'est pas autorisé à quitter le terrain en dehors des arrêts prévus par les règles.
- Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match ou appelés pour un match. Le « coaching permanent » n'est pas autorisé. Aurent également accès au plateau de jeu, les organisateurs et les Officiels Techniques. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le juge arbitre.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la Compétition.

**La participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent Règlement.**